

La pétition en faveur du professeur du collège Gilles de Chin à Berlaimont (Nord) a été signée par 40 000 personnes. Il est inculpé sous des chefs d'accusation très graves, pour une gifle donnée à un élève qui l'avait insulté. Toutes les signatures et tous les témoignages laissés sur le site du SNES de Lille lui ont été transmis.

Notre collègue a refusé de plaider coupable et le procès a été reporté. Il sera donc jugé le 25 juin au tribunal d'Avesnes sur Helpe.

La section académique du SNES et le SNES national avaient exprimé leur soutien au collègue en dénonçant immédiatement la procédure et la brutalité de la réaction policière et judiciaire.

Le SNES a déposé un préavis de grève pour tous les collègues et appelle à être présent à 13 h 30 le 25 juin.

Adoptée à l'unanimité